Colloque
Académie de Stanislas - Académie Nationale de Metz
Palais du Gouvernement
13 novembre 2021

ꕥ ◆ ꕥ

Francfort, 1871-2021. Entre cultures et mémoires

ꕥ ◆ ꕥ

Allocution de Monsieur Mathieu Klein, maire de Nancy, président de la métropole du Grand Nancy

Messieurs les présidents,

Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie de Stanislas et de l'Académie nationale de Metz,

Mesdames et Messieurs,

Bienvenue dans ce Palais du Gouvernement qui, comme vous le savez, est un haut lieu de l'histoire de la Lorraine, surtout au tournant du XXe siècle. Permettez-moi d'y voir comme un symbole dans la rencontre, ce jour, de vos deux académies.

Cette rencontre, dans ce lieu où fut jadis installé le siège de l'état-major prussien durant la guerre franco-allemande de 1870-1871, est le signe d'un temps révolu. Celui d'une période où les rivalités entre nos deux villes, Nancy et Metz, étaient fortes et cristallisées autour des conséquences engendrées par ce conflit. Des rivalités qui, durant des décennies encore, trouvèrent d'autres terreaux propices à leurs exacerbations, au gré des soubresauts de l'histoire et des tensions entre la France et l'Allemagne.

Assurément, ce Traité de Francfort, signé entre la France et l'Empire allemand, le 10 mai 1871, reste une cicatrice dans l'histoire de plusieurs générations de Lorrains. Il a été l'objet de nombreuses fractures familiales entre celles et ceux

optant pour la France et celles et ceux restés en Alsace et en Moselle. Pour autant, et il faut le reconnaître, ses conséquences furent aussi un formidable moteur pour le développement de notre région. Un moteur tant d'un point de vue économique, social et culturel que sur les plans démographiques, artistiques et urbanistiques, car nombreux et nombreuses furent ces hommes et ces femmes à se saisir des opportunités créées par ces bouleversements, ces nouveaux échanges et nouveaux liens humains.

Les événements de 1871 ont certes attisé les rancœurs, nourri la concurrence entre nos deux villes, Nancy et Metz, mais aussi bâti les fondements, l'identité et les richesses de la Lorraine. A l'heure du Grand Est, ce destin commun compte dans les combats que nous menons désormais collectivement pour faire de notre région un acteur de poids et respecté au plan national. Les enjeux sont aujourd'hui partagés. C'est désormais main dans la main que Nancy et Metz doivent avancer. L'union de nos forces fera de la Lorraine un territoire attractif et rayonnant. Un territoire fier de son histoire.

Pour finir, permettez-moi aussi de vous faire part d'une autre raison pour laquelle nous avons aujourd'hui plaisir à vous accueillir ici, dans ce vaste hôtel particulier. Comme vous le savez, le Palais du Gouvernement appartient à ce que nous appelons « l'ensemble XVIIIe » du patrimoine nancéien. Il constitue, aux côtés des places de la Carrière et d'Alliance, de l'Arc Héré, et bien sûr, de la Place Stanislas, le Bien Unesco nancéien classé au patrimoine mondial de l'Humanité depuis 1983. En septembre dernier, la Place Stanislas a reçu le titre de « Monument préféré des Français ». Une occasion de plus d'être fiers de nos atouts.

Allocution de Monsieur François Grosdidier, maire de Metz, président de l'Eurométropole de Metz

Monsieur le Maire de Nancy, cher Mathieu, Madame la Députée, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Académiciens,

Je suis heureux d'être parmi vous, mais désolé de devoir vous quitter au cours de la matinée. Nous sommes en effet le 13 novembre, jour anniversaire des horribles attentats de Paris en 2015. Deux enfants de Metz, Marie et Mathias, furent parmi les victimes. Avec leurs parents, je vais fleurir le mémorial que nous avons érigé à Metz à leur mémoire, deux grands « M » en acier qui s'entrelacent pour l'éternité.

Oui, je suis heureux d'être avec vous, dans ce Palais du Gouvernement, ce « Louvre » lorrain inachevé puisque, par circonstance ou par choix, les successeurs de Léopold II restèrent au « Versailles » lorrain de Lunéville. J'aime beaucoup ce lieu si emblématique de la capitale du Duché de Lorraine, avec sa Place Stanislas élue cette année « monument préféré des Français », témoin d'une histoire aussi prestigieuse mais si différente de celle de la capitale du Royaume d'Austrasie et de la République messine. Ce sont bien deux histoires différentes et pas vraiment parallèles, parfois opposées, mais plutôt croisées et entremêlées.

Il y a maintenant un peu plus de deux mois, j'ouvrais, dans les Grands Salons de l'Hôtel de ville de Metz et devant une belle assistance, le colloque organisé par l'Académie nationale de Metz sur le thème « Le traité de Francfort : une blessure mal refermée ». Une initiative de l'Académie qui me tenait à cœur et à laquelle je souhaitais associer la Ville de Metz et l'Eurométropole. Il s'agissait de rappeler un moment essentiel de l'histoire de Metz et de la Moselle, dont les conséquences marquent encore la société d'aujourd'hui dans des domaines aussi variés que le service public de la justice ou encore de l'enseignement supérieur.

Le statut de bastion national de Metz puis l'Annexion ont anéanti l'enseignement supérieur et la vie intellectuelle à Metz. Napoléon créa en même temps une faculté des sciences à Metz et une faculté des lettres à Nancy. Sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire, à Metz, organisé par et pour l'Armée, l'enseignement supérieur messin fut préempté pour n'être que l'École d'application de l'artillerie et du génie, et une école du service de santé militaire, tandis que les universités de Nancy et de Strasbourg se diversifiaient. En 1870, les écoles militaires messines furent déplacées pour ne jamais revenir. Les intellectuels messins fuyaient la germanisation forcée. Metz, francophone et francophile, était étouffée dans le *Reichsland Elsass-Lothringen* qui investissait massivement sur Strasbourg, comme la République l'a fait légitimement, pendant ces quarante-huit années, sur Nancy, devenu le bastion le plus avancé de la « francité » aux marches de l'Est. La cour d'appel de Metz, héritière du Parlement institué par Louis XIII, fut également supprimée et rétablie seulement dans les années 1970, en même temps que fut enfin créée une embryonnaire Université de Metz, plus d'un demi-siècle après le retour à la France. L'Empire allemand avait annexé la Lorraine économiquement utile : le pays du sel en Meurthe, ceux du fer, de la sidérurgie et du charbon en Moselle. Il laissa heureusement l'arrondissement de Briey à la France, qui décida d'y développer les activités minières et sidérurgiques dans le nord de la nouvelle Meurthe-et-Moselle, autour de Longwy et de Briey. Avec Sarrebourg restée en Moselle, cela reste une incohérence territoriale dictée par le maintien du droit local, et qu'il est nécessaire de prendre en compte pour comprendre les enjeux actuels.

Mais cette histoire tourmentée, ballotée entre la France et l'Allemagne pendant des siècles, a forgé notre identité et notre vocation européenne. Cette identité est culturelle et physique. Mathieu Klein évoquait l'architecture « arlequin » de Nancy. Que dire de celle de Metz ? Metz royale mêlant style italien et style français classique, et Metz impériale au style germanique longtemps rejeté mais désormais approprié par les Messins. La gare de Metz, que Barrès décrivait comme un « pâté de viande », est plébiscitée par les Français comme « plus belle gare de France ».

J'évoquais la nécessité de se « remémorer » ce moment essentiel, et non évidemment de le « commémorer ». J'ai donc vivement encouragé cette initiative de l'Académie nationale de Metz, en septembre dernier, parce qu'elle était éminemment « utile » – pour reprendre la devise de la compagnie messine – pour comprendre que Metz et la Moselle participent d'une histoire singulière et que les caractéristiques de ce territoire sont les fruits de cette histoire complexe qu'il faut toujours intégrer dans nos réflexions d'aujourd'hui.

Je suis heureux d'être à Nancy parmi vous aujourd'hui pour l'ouverture de ce colloque véritablement lorrain, en présence de mon collègue et homologue Mathieu Klein – mosellan germanophone, faut-il le rappeler ? – et vous remercie sincèrement pour cette invitation commune. Je m'inscris bien volontiers dans cet usage, devenu une belle tradition, d'une ouverture conjointe du colloque interacadémique bisannuel par les premiers magistrats de nos deux métropoles lorraines. Et cette double présence politique a véritablement un sens en cette année commémorative du Traité de Francfort, puisqu'il s'agit ici à Nancy de prolonger la réflexion ouverte à Metz il y a plus de deux mois.

Vous avez choisi, ensemble, de vous souvenir du Traité de Francfort d'un point de vue comparatif : que s'est-il passé à Metz et à Nancy dans la période de l'Annexion, de part et d'autre d'une frontière qui subsistera quarante-huit années ? Qu'en est-il resté en termes de mémoire et d'identité ? Existe-t-il une identité culturelle lorraine ? Existe-t-il une identité lorraine tout simplement ?

Nos débats et l'actualité montrent combien l'unité lorraine reste fragile, et combien cette unité a toujours été un combat. Mais il faut comprendre que Metz et la Moselle ont beaucoup plus perdu avec l'Annexion que Strasbourg et l'Alsace, et qu'elles ont bénéficié d'une bien moindre compensation, plus tardive et toujours partielle. La décentralisation régionale, en unissant les quatre départements lorrains en un établissement public régional à partir de 1972, puis en une collectivité territoriale de plein exercice dix ans plus tard, a fait beaucoup pour créer ce sentiment d'appartenance à un même territoire, même si à maints égards nos particularités restaient fortes et fortement exprimées.

L'Histoire est têtue, la mémoire est tenace : quelques dizaines d'années de vie commune n'effacent pas des siècles de destins singuliers. Aujourd'hui, avec la création de la Région Grand Est, la Lorraine se retrouve dans un ménage à trois, « prise en tenaille » entre une Alsace qui revendique toute sa place et la Champagne-Ardenne qui donne le sentiment de la chercher depuis toujours… Aujourd'hui, notre Lorraine voit son destin largement conditionné par le développement au nord d'une métropole-monde, le Grand-Duché de Luxembourg qui donne un emploi à plus de 100 000 de nos compatriotes ! L'évolution institutionnelle comme géopolitique s'accélère donc singulièrement.

S'il y a bien une Lorraine du Nord, organisée autour de Metz et une Lorraine du Sud, autour de Nancy, cette réalité-là est une réalité ancienne. Une réalité qui préexistait au Traité de Francfort. Souvenons-nous des débats qui agitaient nos illustres prédécesseurs, politiques comme académiciens, autour de la question universitaire au XIXe siècle, des années avant la catastrophe de 1870.

« La Lorraine est une province dont la géographie a très vite tourné en histoire » écrivait le Père Bonnet, rappelant avec son Groupe lorrain de sciences politiques en 1998 les querelles hégémoniques entre Saint-Empire romain germanique et Royaume de France qui ont déchiré la Lorraine. Nous devons appréhender cette réalité comme une chance et une opportunité, et non comme une contrainte ou une fatalité. Le regretté François Roth, académicien qui revendiquait sa double appartenance aux compagnies de Metz et de Nancy, définissait ainsi le Lorrain :

« Être lorrain, c'est à la fois maintenir un contact avec la terre ou des lieux et vibrer à un capital symbolique qui entretient ou réactive le lien avec l'histoire et le terroir. »

Oui, nous avons un capital symbolique commun, ne serait-ce que le partage de la Croix de Lorraine qui nous a entraînés dans un même élan à la reconstruction de la France d'après-guerre.

Notre intérêt commun est évidemment d'aller au-delà des symboles identitaires. Malgré nos différences, nos antagonismes parfois réels, parfois fantasmés, il est de l'intérêt des Lorrains de travailler à un destin commun parce que nous n'avons pas le choix. Le maire de Metz que je suis ne s'interdit pas de temps à autre – mais le maire de Nancy n'est pas en reste – d'élever la voix lorsque des intérêts vitaux pour Metz et la Moselle sont menacés.

La Moselle et sa ville chef-lieu ont vécu depuis maintenant plus de trente ans de profondes remises en cause : les restructurations industrielles, la réforme de la carte militaire, la perte du statut de chef-lieu régional pour Metz… Ma conviction est que le sort de Metz et celui de la Moselle dépendent d'une double

solidarité : celle qui s'exerce au sein du Sillon lorrain combinée avec celle d'un ancrage volontariste dans la grande région européenne de proximité.

Les deux académies, nées pendant le siècle des Lumières, celle de Nancy en 1750, celle de Metz en 1757, apportent depuis plus de deux siècles et demi, par les compétences et les talents qu'elles agrègent, un éclairage irremplaçable sur les évolutions de nos territoires et de notre société. Deux siècles et demi plus tard, vos deux académies continuent à nous éclairer, à nous situer dans notre géographie et notre histoire longue, à mettre le présent en perspective, à nous aider à entrevoir l'avenir.

Je ne doute pas que le présent colloque donnera une occasion supplémentaire de le vérifier.

Introduction au Colloque

Discours de Monsieur Pierre Brasme, président de l'Académie Nationale de Metz

Messieurs les Maires de Nancy et de Metz, Monsieur le Président de l'Académie de Stanislas, chères Consœurs et chers Confrères de nos deux académies lorraines, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord vous dire tout le bonheur qui est celui de l'Académie nationale de Metz de retrouver enfin son académie-sœur de Stanislas, après ces interminables mois difficiles durant lesquels nos deux compagnies ont souffert et ont été contraintes de réduire leurs activités et de se mettre en retrait.

Notre dernière rencontre, vous vous en souvenez tous car elle fut mémorable et riche, fut le beau colloque organisé à Metz le 23 mars 2019, sur le thème « De la Cité d'aujourd'hui à la Ville de demain », qui fut passionnant et put surtout démontrer la capacité de notre réflexion académique à se saisir des questions essentielles pour notre avenir, notamment, à travers les deux exemples de Nancy et de Metz, celui de la Lorraine et des Lorrains. Nous avons prouvé que nos préoccupations n'étaient pas uniquement culturelles (ce qu'elles seront à travers le colloque de ce jour), mais que nous sommes tournés aussi vers les questions de notre temps et de notre monde. Ce qui, reconnaissons-le, est notre vocation même : apporter et offrir une réflexion neutre dans les débats actuels, au service de la Nation et de l'intérêt public – cet « intérêt public » qui a été au début du mois d'octobre le thème de la Conférence nationale des académies à Paris. Au mois d'avril prochain, la rencontre à Metz des six académies de l'Est

prouvera à nouveau notre engagement sur l'avenir, avec une réflexion sur le rôle des académies au lendemain de la crise.

Dans leur longue histoire, vieille de plus de deux siècles et demi, nos deux compagnies lorraines ont connu, surtout la nôtre en raison des vicissitudes de l'histoire, des périodes parfois tourmentées : la parenthèse commune qui pour toutes les sociétés académiques s'ouvrit en 1793 et se referma, pour la vôtre, chers confrères nancéiens, assez rapidement, en 1802, pour la nôtre bien plus tard, en 1819 ; pour Metz, la première Annexion, consécutive au traité de Francfort de 1871, au cours de laquelle un certain nombre de nos confrères trouvèrent généreusement refuge chez vous au sein d'une « section messine » qui exista de 1872 à 1904, comme l'a encore rappelé notre confrère Denis Schaming lors du colloque messin de 2019 ; et derechef, pour nos deux académies, la nuit d'une seconde oppression qui nous contraignit à une nouvelle éclipse totale entre 1940 et 1944. Malgré ces secousses, elles n'ont jamais cessé vraiment de respirer, et durant ces périodes de repli, leur cœur a continué à palpiter. Elles se sont toujours relevées, telles des phénix si vous m'autorisez l'expression.

Notre colloque de ce jour en est une nouvelle illustration, dans la mesure où il intervient au lendemain d'une épreuve, certes d'une autre nature que celles que je viens de rappeler, mais qui nous a fait nous replier sur nous-mêmes et nous a contraints à adapter nos modes de fonctionnement à une situation brutale et inédite, et qui malheureusement a emporté quelques-uns de nos confrères, à qui nous pouvons, si vous le voulez bien, dédier ce colloque de nos deux académies.

Je souhaite également que, au moment où nous ouvrons nos travaux, nous ayons tous une pensée pour celui qui nous manque tant aujourd'hui, qui a été membre de nos deux académies, et le président de la vôtre, chers confrères nancéiens, François Roth, dont les lumières nous auraient puissamment éclairés aujourd'hui.

Cette rencontre nous réunit dans la ville de Stanislas, dans cette belle cité chargée d'histoire et à une encablure de la magnifique place que les Français viennent de préférer à toute autre, ce qu'elle mérite. Elle symbolise le retour à une activité académique publique pleine de promesses, et nous souhaitons tous qu'elle renforce nos liens, car la Lorraine a besoin de ses deux académies.

Ce colloque nous réunit pour réfléchir ensemble à la portée, sur le plan culturel et mémoriel, d'un événement majeur de notre histoire : le traité de Francfort du 10 mai 1871, qui a tracé entre nos départements une frontière nationale qui ne se ré-ouvrira qu'à la fin de 1918, et se figera en une limite départementale donnant à nos deux territoires ces configurations si particulières. Mais l'après-1918 est-il un retour à l'avant-1870 ? Évidemment que non.

Le 11 septembre dernier, une autre date anniversaire dramatique, l'Académie nationale de Metz, de concert avec la Ville et l'Eurométropole, a organisé un colloque sur « Le traité de Francfort : une blessure mal refermée », dont l'invité d'honneur était le professeur Étienne François, que vous connaissez bien ici à Nancy puisqu'il y a enseigné avant de connaître la brillante carrière qui l'a mené à Göttingen et à Berlin, et qui est depuis le 4 octobre dernier membre d'honneur de l'Académie nationale de Metz. Sa brillante intervention, « Le traité de Francfort : un passé oublié mais toujours présent », a été suivie de sept autres communications allant de la question des optants aux relations entre Lorrains annexés et Sarrois, et de la question de l'université de Metz, créée un siècle après Francfort, au destin de la cour d'appel de Metz, supprimée en 1872 et rétablie un siècle plus tard seulement. Ce colloque a pu montrer que la blessure du traité de Francfort n'était pas, pour la Moselle, totalement refermée.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement de la Moselle, mais de la Lorraine, dont le traité signé le 10 mai 1871 a scellé la séparation politique. Le titre de notre colloque, « Francfort, 1871-2021. Entre cultures et mémoires » – avec deux pluriels –, pose bien la problématique : la fracture, voire le séisme politique, qui distord l'espace lorrain en donnant Metz à l'Allemagne et en laissant Nancy à la France, a t-elle entraîné une fracture culturelle durable, ou bien la Lorraine s'est-elle enrichie d'influences et d'interpénétrations qui auraient irrigué son substrat culturel ? Au-delà de la rupture politique de 1871, avec ses conséquences démographiques, économiques et sociales pour nos deux villes et nos deux territoires, n'y a t-il pas dans le domaine culturel, au moins partiellement, une continuité ? Ruptures et continuités font l'Histoire, parfois les continuités plus que les ruptures, et je crois que 1871 en est un exemple, certes complexe, et en parler aujourd'hui fera, je n'en doute pas, toute la richesse et l'intérêt de ce colloque.

ꕥ ◆ ꕥ

Discours de Monsieur Denis Grandjean, président de l'Académie de Stanislas

Monsieur le Maire de Metz,

Monsieur le Maire de Nancy,

Madame la Députée de Nancy,

Monsieur le Président de l'Académie nationale de Metz et cher Pierre,

Chères Consœurs, chers Confrères, Mesdames et Messieurs,

Pierre Brasme a parfaitement dit le bonheur qu'éprouvent nos deux académies à se retrouver, à vous retrouver, dans ce colloque commun qui nous réunit tous les deux ans alternativement à Metz et à Nancy. C'est une tradition d'une vingtaine d'années qui garde toute son actualité dans les relations entre nos deux villes et montre bien que la culture peut être, doit être, un facteur de cohésion et un enjeu de coopération. Je le remercie en votre nom, ainsi que Francine Roze, car ce sont ces deux présidents de nos académies respectives qui ont préparé, dès le printemps, cette manifestation.

Il a aussi résumé en un raccourci éclairant comment nos deux institutions ont su, dans les moments difficiles, coopérer et survivre. Les vicissitudes de l'histoire, quelque dramatiques qu'elles soient, ont parfois des effets positifs, souvent différés, qui ne se distinguent qu'avec le recul du temps ; c'est notamment le cas dans la culture. Au-delà des conflits et des frontières et à toutes les époques, des intellectuels en avance sur leur temps ont milité pour une continuité de la pensée et des échanges. Ce fut le cas de la section messine de l'Académie de Stanislas, ou plus tard, Romain Rolland, avant 1914, ou Stephan Zweig avant 1939, et bien d'autres qui n'ont pas, ne pouvaient pas être entendus, hélas, dans le contexte de l'époque.

En quoi le Traité de Francfort, qui porte en lui les germes des deux guerres mondiales du XXe siècle, a-t-il pu avoir des effets durables et, à terme, positifs sur nos villes et notre région ? On peut d'emblée admettre que Nancy a été le premier bénéficiaire de la séparation actée par le Traité, puisque l'afflux d'optants venus de Moselle et d'Alsace a dopé le développement de la ville, de sa population, de ses industries, de sa vie artistique, de son commerce. Dans le champ des cultures, où les acteurs étaient en relations transfrontalières bien avant le Traité, il représente un apport dont on perçoit maintenant les aspects positifs.

Jean El Gammal nous parlera justement des évolutions dans la perception de l'histoire et donc l'évolution de la mémoire du Traité en Lorraine. Pierre

Bronn évoquera son impact sur une religion, le protestantisme, en comparant sa situation à Metz et à Nancy. Puis Philippe Alexandre précisera la portée et les limites des échanges transculturels après 1871. Et notre confrère de l'Académie nationale de Metz, Denis Schaming, jouera le rôle du modérateur au cours de cette matinée.

Dans l'après-midi, c'est Yves Gry, vice-président de l'Académie de Stanislas, qui sera le modérateur de nos échanges qui exploreront divers champs de la culture. Avec Philippe Brunella, on verra d'abord les apports allemands à l'archéologie, un domaine où les chercheurs d'Outre-Rhin ont toujours brillé. Francine Roze décrira les efforts de Charles Sadoul pour maintenir, dans la Lorraine divisée, une unité culturelle entre Metz et Nancy. Enfin Monique Sary est la mieux placée pour rappeler ce que fut le fonctionnement des musées de Metz après 1872 et les enseignements que l'on a pu tirer de cette expérience.

Enfin une table ronde animée par Francine Roze reviendra sur les échanges transfrontaliers, d'hier à aujourd'hui, avant que le Secrétaire perpétuel de notre Académie, Pierre Labrude, ne tire quelques conclusions de cette journée d'étude que nous souhaitons à tous fructueuse et enrichissante.

ꕥ ◆ ꕥ